

## Le schéma industriel, un chantier collectif

**Efficacité et pérennité. Un double objectif que doit atteindre l'activité industrielle du territoire pour envisager sereinement l'avenir. Dans cette perspective, l'année 2010 a ouvert la voie à une réflexion d'envergure.**

Au mois de mars, Pierre Frogier lance les premières pistes, parle d'échange, de cohérence et de complémentarité entre opérateurs industriels. Vint ensuite le comité des signataires fin juin, une réunion parisienne qui souligne plus encore la nécessité de travailler globalement sur le potentiel métallurgique du territoire. Un schéma industriel sera élaboré, est-il alors convenu, prolongement et complément du schéma de mise en valeur des richesses minières devenu réalité voilà maintenant une année. Enfin, courant juillet, François Fillon apporte la parole officielle : le chef du gouvernement confirme la démarche, annonce la venue prochaine d'Anne Duthilleul pour guider les premières étapes de ce schéma et la mise en place d'un comité stratégique industriel

pour coordonner le travail. Les premiers résultats concrets ne devraient pas se faire trop attendre. Anne Duthilleul arrivera à Nouméa dans les prochaines semaines et amorcera

le travail avec le comité stratégique. Le calendrier suivra alors avec, en ligne de mire, la réalisation du schéma industriel dans le courant de l'année 2011.

### Des équilibres à maintenir

Les enjeux d'un tel document, feuille de route d'un secteur vital pour le territoire, sont à la fois la pérennité à long terme de l'activité mais également la préservation, voire l'in-



©www.wikiwak.com

**François Fillon,  
le 17 juillet 2010  
devant  
le Congrès de  
la Nouvelle-Calédonie**

«Les nouveaux sites vont tripler la production de nickel et ils devraient alors situer la Nouvelle-Calédonie à la deuxième place des producteurs mondiaux. Ensemble, lors du comité des signataires, nous avons décidé de développer une vision partagée de l'avenir minier et industriel. Le «schéma minier» doit désormais se prolonger par l'élaboration d'un véritable schéma industriel. Il sera le garant d'une cohérence à long terme pour les projets miniers et métallurgiques et l'action des opérateurs et des provinces. Cette mission sera pilotée par un comité stratégique industriel associant les signataires de l'accord de Nouméa et les industriels.»

## DOSSIER

tensification, du rôle joué par les institutions locales dans les sociétés métallurgiques installées en Nouvelle-Calédonie. Avec une participation accrue, le territoire s'assurerait un rôle décisionnaire plus important et pourrait ainsi peser dans les décisions industrielles économiquement importantes. Dans un premier temps, le schéma industriel minier et métallurgique vise à coordonner l'ensemble des activités liées à l'exploitation de la ressource en minerai. Les sociétés minières, sans perdre leur indépendance d'action, auraient ainsi la possibilité (ou l'obligation ?) de travailler en concertation avec leurs homologues et néanmoins concurrents afin d'exploiter sans dilapider, d'être compétitifs sans oublier le territoire, de demeurer indépendants sans échapper à l'œil institutionnel, de poursuivre le développement de l'activité sans écarter celui d'autres filières potentiellement rentables.

**Aurélien Louis,  
directeur de la DIMENC**

«Le véritable enjeu des années à venir est de trouver des débouchés pour des teneurs toujours à la baisse. Le comité industriel va permettre d'avancer sur ce sujet et d'envisager les grandes orientations de la politique minière et métallurgique des prochaines années. Il existe trois modes de valorisation de la ressource : la valorisation dans des unités locales qui s'accompagnent d'emplois, d'une fiscalité, de participations... ; la valorisation à l'étranger avec les retombées en terme d'export et de participation ; enfin l'exportation pure et simple du minerai. Selon la voie choisie, on ne valorise pas la même chose. Aujourd'hui, la question se pose de l'équilibre à établir entre ces trois solutions. Nous n'avons pas de réponse toute faite et, comme souvent en Nouvelle-Calédonie, il faudra sans doute élaborer des solutions originales.»

**« MINES » a interrogé les principaux acteurs installés en Nouvelle-Calédonie sur cette idée de schéma industriel minier.**

*Les termes comme collaboration entre opérateurs miniers et métallurgistes du territoire, participation plus grande de la Nouvelle-Calédonie dans les sociétés implantées sur le territoire, reprise de l'exploitation d'anciennes mines, l'arrêt ou non de l'exportation de minerai calédonien et de création de valeur ajoutée, se retrouvent au sein des différentes questions et réponses des interviews. Bien sûr, ces interviews ne permettent pas d'approfondir chacune des réponses fournies mais de dresser un portrait des positions de chacun.*

## Le dossier Posco

En parallèle de l'annonce du schéma industriel, une autre problématique est venue se greffer à l'actualité minière et métallurgique du moment, celle de l'usine de Posco, détenue à 51% par la SMSP. Si la valorisation locale de la ressource représente un élément majeur du schéma de mise en valeur des richesses minières mais aussi un argument à prendre en compte dans le prochain document industriel, il n'en reste pas moins que les exportations de minerai brut sont elles aussi une manne salutaire pour les petits mineurs. Diversifier ses clients permet de sécuriser son activité. En période de crise de l'un ou de l'autre, la diversité des clients permet de ne pas se retrouver devant le même type de situation qu'il y a un an face à l'annonce de la fermeture de Yabulu en Australie. Cette fermeture, si elle avait été définitive, aurait entraîné la mort certaine de plusieurs sociétés minières du territoire implantées plus dans le nord que dans le sud. Voilà quelques semaines, la SMSP lançait un appel aux mineurs du territoire : Posco prépare l'extension de son usine et doublera d'ici un an les rations

quotidiennes de minerai nécessaires à son fonctionnement. La société calédonienne dirigée par André Dang en appelle au territoire pour conserver un marché sud-coréen rentable mais prochainement trop gourmand pour ses seules épaules. Mais dénoncer des contrats de livraison de minerai instaurés depuis des années entre la Nouvelle-Calédonie et le Japon ne libérerait qu'entre 400 et 800 000 tonnes au grand maximum.

Où trouver les tonnages manquants ? Si les deux dossiers du schéma et de Posco sont à priori indépendants, la problématique sous-jacente demeure la même : comment instaurer des axes de travail communs aux mineurs et industriels du territoire afin de se partager les bras et la ressource en fonction des besoins en tonnage et en teneur ? Quelles seraient les solutions les plus favorables à une activité florissante et à des retombées intéressantes pour la Calédonie et pour toutes les sociétés minières du nord et du sud ? Et enfin, jusqu'à quel point public et privés peuvent-ils (et doivent-ils) se rencontrer pour gérer la filière calédonienne numéro un ?

**Anne Claire Lévêque**

## Point de vue de la SMSP par André Dang, Président directeur général

**Mines :** *L'élaboration d'un schéma industriel a été annoncée par François Fillon lors de sa venue sur le territoire. Vous vous êtes déjà prononcé vous-même pour une collaboration entre opérateurs miniers et métallurgistes du territoire. Concrètement, quel pourrait être le rôle de chacun dans cette nouvelle organisation ?*

**A.Dang :** *La mise en place d'une synergie entre les opérateurs miniers et métallurgiques du territoire est nécessaire si nous voulons préserver la ressource et accéder à la valeur ajoutée créée à partir de la production et la commercialisation du métal. Le Premier Ministre a bien évidemment eu raison de dire qu'il ne fallait pas laisser n'importe quels intérêts se saisir de nos ressources minières. Si vous vous souvenez bien, il a d'ailleurs déclaré à deux reprises au cours de son intervention télévisée sur RFO que la ressource appartenait aux Calédoniens. Le message et on ne peut plus clair et cette vision partagée de l'avenir minier et industriel dont parle le Premier Ministre doit tout d'abord commencer par la gestion de la ressource. C'est vital pour le pays ! D'ailleurs le Premier Ministre a également indiqué qu'il fallait que les collectivités calédoniennes s'impliquent fortement dans le contrôle*



*de ces ressources et il a par ailleurs recommandé une forte implication de ces collectivités locales, c'est-à-dire des trois provinces qui composent la STCPI. La forte valeur ajoutée produite par et pour le territoire ne peut provenir que de la métallurgie et c'est la raison pour laquelle il faut arrêter d'exporter du minerai brut. Il faut arrêter de dilapider notre richesse naturelle. Il faut la valoriser ! Et pour cela, il faut dépasser les clivages afin de poser les nouvelles*

*bases de l'organisation industrielle du nickel en Nouvelle-Calédonie ! Notre pays, comme vous le savez, renferme environ 25% des ressources mondiales de nickel. A partir du minerai calédonien le pays sera en mesure de fournir 4 usines, lesquelles produiront 210 000 tonnes de nickel métal par an, soit 15% de la production mondiale. A nous de rester compétitifs !*

*Partout les teneurs de coupure diminuent, nous le savons. Et c'est la raison*

*pour laquelle les garniérîtes à basse teneur ont un potentiel fantastique, à peine exploité. Et ça c'est un paradoxe ! Nous ne pouvons pas les exploiter localement car notre industrie n'est pas en mesure de les rentabiliser. En revanche, leur traitement par la pyrométallurgie dans des pays où l'énergie est bon marché, les technologies avancées et la main d'œuvre qualifiée, dans une usine dans laquelle nous détenons une participation majoritaire dans le capital, est très rentable. Ce que nous proposons c'est donc un modèle d'intégration verticale incluant la production minière, la fabrication et la commercialisation du métal ; un modèle qui vient simplement bouleverser les vieux schémas industriels qui aujourd'hui sont désuets.*

**Mines :** *Certains ne manqueront pas de rétorquer que la fusion à l'étranger assurera moins d'emplois locaux qu'une usine située dans le pays.*

**A.Dang :** *Ceci est un mensonge, tout au plus une demi vérité ! Alors que l'industrie traversait une crise économique et financière majeure et que de nombreux groupes miniers gelaient des projets, fermaient des usines et compressaient leur personnel, nous avons embauché en Nouvelle-*

Calédonie pour assurer la montée en puissance de nos mines dans le cadre de notre partenariat avec POSCO. Comme pour l'usine du Nord, peu ont cru à ce projet et pourtant. Aujourd'hui la preuve est faite que notre usine en Corée nous aura permis de pérenniser nos vieilles mines et de créer des emplois en Nouvelle-Calédonie. Sans ce projet nous aurions été contraints de fermer les centres qui n'avaient plus suffisamment de teneur pour les clients traditionnels. Nous avons non seulement sauvé les emplois existants mais pour

assurer sa montée en puissance, la NMC a embauché plus de 100 personnes sur ses centres miniers alors que l'industrie locale est contrainte de mettre en œuvre un plan de restructuration et de réduire son personnel.

Dire que nous délocalisons et que nous créons des emplois à l'étranger est faire preuve de mauvaise foi ! Nous créons de la valeur ajoutée que nous ramenons au pays et créons des emplois sur mine en province Nord. Et puis, comme vous le savez, l'usine du Nord, nous en sommes les promoteurs, et nous l'avons fait

naître quand personne n'y croyait. L'usine du Nord a comme vocation le rééquilibrage économique, lequel est bien en marche, notamment au travers de tous les emplois et de toutes les entreprises qui se créent autour du projet pour répondre aux besoins de la phase de construction. C'est un projet pays qui s'inscrit dans un contexte bien particulier !

Maintenant, nous disons qu'il faut être raisonnable : nos énergies fossiles importées, appliquées à des minerais à basse teneur coûteraient cher et pollueraient la haute atmosphère. Il faut savoir que du minerai commercialisé on ne récupère qu'environ 2% de ce volume en métal, le reste n'est que de la scorie qui n'est pas valorisée en dehors de son utilisation dans les opérations de remblais en mer, opérations qui peuvent impacter l'environnement marin. Dans notre usine en Corée, les produits dérivés de la fabrication du ferronickel tels que les agrégats de scories refroidis à l'air et les sables refroidis à l'air, sont valorisés par l'industrie du ciment puisque utilisés dans les travaux de génie civil, la construction de plate-forme de chaussée et le revêtement de sol.

Encore une fois, il fallait construire une usine dans le Nord afin d'amorcer le rééquilibrage entre les provinces Nord et Sud, et je suis bien évidemment ravi de voir le dévelop-

pement économique et social autour de ce projet industriel de taille mondiale. Mais en dehors de ce levier nécessaire et vital pour amorcer le rééquilibrage, mon sentiment est qu'il ne faut pas non plus vouloir couvrir d'usines notre pays. Il y a des équilibres à trouver, des synergies à développer ! Ce sont les raisons pour lesquelles les usines doivent être construites chez les consommateurs qui offrent des débouchés, une haute technicité, une main d'œuvre compétitive. Pour trouver cet équilibre entre la mine et la métallurgie il faut s'assurer que 51% de la valeur ajoutée produite par ces usines puissent revenir au pays pour son développement. Il faut utiliser les profits de nos usines installées à l'étranger pour pérenniser l'exploitation minière, sécuriser les leviers qui nous permettent de garantir le financement de la réhabilitation des mines, de développer des compétences autour de celles-ci et dans d'autres secteurs d'ailleurs. Ce que nous proposons ce sont des modèles intégrés tant sur le plan minier, industriel que commercial ; des modèles intégrés qui nous permettent d'être compétitifs, de conserver la maîtrise de nos outils de développement.

**Mines : Envisagez-vous que la SMSP soit un partenaire comme les autres au sein de cette nouvelle organisation à construire ? Ou, par son histoire, son expérience et ses liens**

**avec Posco (donc son double aspect à la fois local et international), devrait-elle tenir un rôle particulier : un exemple pour d'autres petits mineurs en devenir ? Une alternative plus affirmée aux métallurgistes installés sur le territoire ?**

**A.Dang :** Une société comme la SMSP ne se développe pas sans une vision et des objectifs stratégiques à long terme. Ils sont toujours conformes à l'intérêt du pays, parce que c'est notre mission. Au départ, la SMSP a redonné force et vigueur à des mines, rachetées à la SLN, qui en avait extrait le minerai à haute teneur et avant de les abandonner. La baisse des teneurs et la révision des contrats japonais a redonné 18 ans d'activité, et permis de sauver les emplois de très anciennes sociétés comme les mines Pentecost ou Chautard et Ohlen. Mais les mines s'épuisaient, il fallait à nouveau baisser les teneurs. L'association avec l'aciériste POSCO a donné un troisième souffle à ces mines, pour 30 ans cette fois, avec du minerai de basse teneur en nickel considéré comme du stérile que l'industrie locale ne valorise pas et jette à la décharge.

La SMSP a fait ses preuves ! Il y a 20 ans, c'était une petite société de tâcheronnage employant 120 personnes qui travaillait pour le compte de la SLN, sur les mines de cette dernière, une so-

ciété qui n'avait aucun titre minier et dont on prévoyait la faillite imminente ; une société à qui aucune banque locale n'acceptait d'accorder de crédit. Aujourd'hui, près de 3000 personnes travaillent pour l'une ou l'autre des filiales du groupe SMSP en Nouvelle-Calédonie. Plus de deux mille personnes (hors emplois induits) travaillent sur le site de Vavouto pour KNS, l'une des filiales de la SMSP. 86% de cette main d'œuvre est locale. Le développement du tissu économique et industriel du Nord est en route avec la création de plus de 400 entreprises dans la zone VKP et 70 milliards XPF de marchés attribués à ce jour aux entreprises locales. 39% de ces marchés ont été attribués à des entreprises de la zone VKP et près de 40 milliards à des entreprises du Nord. Sur la côte Est de la province Nord et au nord et sud de la zone VKP, une autre filiale et branche minière de la SMSP, la NMC, emploie plus 700 personnes (hors sous-traitance). Posez-vous la question de savoir ce que ce millier de personnes originaires de Ouaco, Poya, Nakéty et Kouaoua feraient s'il n'y avait pas la mine ? Qui plus est, en pleine période de crise une centaine de personnes a été embauchée afin d'augmenter la production minière et alimenter l'usine coréenne de SMSP-POSCO (dont la SMSP détient 51%).

*Vous voyez le partenariat entre la société minière*

*SMSP et l'aciériste POSCO s'inscrit à la fois dans l'élaboration d'une stratégie de valorisation de la ressource et au travers de l'édification d'un véritable outil industriel de développement économique au service de la province Nord et donc de la Nouvelle-Calédonie. De par son originalité et la complémentarité des acteurs économiques, il est venu bouleverser les fondements même d'une industrie vieille d'un siècle. Grâce à l'excellente performance de l'outil de production mis en place en Corée et à la suppression des coûts d'intermédiation dans la chaîne d'approvisionnement du minerai, nous avons pu procéder à l'abaissement de la teneur d'exploitation. Contre toutes attentes nous avons ainsi fait la démonstration, et ce malgré le coût du transport du minerai et sa faible teneur, qu'il était possible d'allonger la durée de vie de nos mines actuellement en exploitation. De par ces résultats nous démontrons aujourd'hui qu'il est possible de remettre en exploitation d'anciennes mines laissées à l'abandon parce que jugées inexploitable par l'industrie locale. C'est à la fois un exemple pour l'industrie calédonienne et une aubaine pour les petits mineurs !*

**Mines :** *Vous affirmez dans l'interview accordée aux Nouvelles-Calédoniennes en août que les exportations de minerai brut doivent cesser pour alimenter des acteurs*

**locaux du secteur. Or le schéma minier établit fermement que les exportations devront garder le même niveau que dans les années passées pour le bien des petits mineurs et pour leur indépendance financière et de débouché. Est-il possible de concilier ces deux axes et comment ?**

**A.Dang :** *C'est un partenariat gagnant-gagnant pour les petits mineurs calédoniens qui, par notre intermédiaire, sécuriseront leurs activités minières et ramèneront de la valeur ajoutée au pays. Il fait tout de même rappeler que la métallurgie génère dix fois plus de profit que la mine qui elle génère des emplois.*

*La SMSP pourra garantir leurs exportations sur le long terme et prolonger la durée de vie de leurs exploitations en valorisant du minerai à des teneurs plus faibles. Nous pouvons ainsi accroître leurs ressources valorisables et pérenniser leurs activités qui ne seront plus impactées par les crises minières car nous sécurisons les volumes et quelque soit le prix les débouchés seront assurés. Nous garantissons donc la régularité de leurs livraisons et les volumes de production avec un engagement ferme et irrévocable.*

**Mines :** *Vous vous réjouissez de la venue d'Anne Duthilleul pour préparer le schéma industriel. Quel rôle souhaitez-vous jouer la SMSP dans l'élaboration de cette stratégie globale ?*

**A.Dang :** *Permettez-moi d'abord de vous dire que c'est une excellente nouvelle ! Le Premier Ministre a promis l'élaboration d'un schéma industriel prolongeant le « schéma de mise en valeur des richesses minières » déjà adopté par la Nouvelle-Calédonie. Confié à Madame Duthilleul, bien connue des industriels calédoniens, ce schéma sera piloté par un comité stratégique industriel associant les signataires de l'Accord de Nouméa et les collectivités. Nous ne pouvons qu'approuver cette démarche ! Le Premier Ministre a ajouté que ce schéma sera le garant d'une cohérence à long terme pour les projets miniers et métallurgiques et l'action des opérateurs et des provinces. Nous souscrivons à cet objectif et si elle le souhaite nous assisterons volontiers Madame Duthilleul, à qui le projet Koniambo doit beaucoup, dans l'élaboration de ce schéma industriel.*

**Mines :** *Vous appelez également (comme le schéma minier d'ailleurs) les collectivités à prendre plus de responsabilités dans la pérennisation de l'activité minière en Nouvelle-Calédonie. Cette participation doit-elle se faire uniquement en jouant un rôle plus important dans la gestion de la SLN ? Le rôle de la STCPI dans le pilotage de la SLN devrait-il être ainsi renforcé ?*

**A.Dang :** *La réponse est dans votre question ! Comme vous le savez la majeure partie des res-*

## DOSSIER

sources minières du territoire est détenue par SLN, filiale d'ERAMET. Le Premier Ministre a promis de veiller au renouvellement des pactes d'actionnaires qui sont censés protéger ERAMET des prédateurs. Nous devons utiliser une solution locale beaucoup plus efficace et durable que les pactes d'actionnaires : c'est la montée de la STCPI, expression des trois Provinces, à 50,1% dans le capital de La SLN. Le principe du transfert de compétence en matière économique et de la prise de contrôle des outils de développement par la Calédonie sont clairement énoncés dans l'Accord de Nouméa. Les conditions de cette montée au capital sont prévues par les accords de 1999-2000. La formation des hommes, le développement économique, la politique sociale, la protection environnementale passent par le contrôle des outils. Nous devons faire en sorte de disposer des moyens de faire valoir les orientations stratégiques du pays ! Les dividendes distribués par la SLN aux trois provinces sont plus importants que ceux distribués par sa maison mère.

Mais comme je l'ai déjà dit dans l'interview publié dans Les Nouvelles Calédoniennes, je ne souhaite pas pour autant que la SLN soit dirigée par la STCPI. Non, pas du tout ! La SLN doit rester adossée au groupe industriel ERAMET. Je vous citerai des exemples qui vous montrent que c'est fort possible : Koniambo Nickel SAS, dont la SMSP détient 51%, est gérée par Xstrata Nickel. L'usine coréenne SNNC Co Ltd, dont la SMSP détient aussi 51%, est gérée par POSCO. Chacun son domaine de compétence et son savoir-faire.

Avec 50,1% du capital de la SLN la STCPI pourra faire prévaloir des orientations stratégiques conformes à l'intérêt du pays. Par exemple : l'utilisation des réserves financières de SLN pour des projets calédoniens, comme la construction de la nouvelle centrale électrique de Doniambo, actuellement sacrifiée pour d'autres projets d'ERAMET dont l'usine concurrente indonésienne de Weda bay. C'est le type d'intervention que peut faire un actionnaire majoritaire. La bonne utilisation de la ressource minière et sa protection des prédateurs est un autre exemple.

**Mines :** Chez les autres acteurs du paysage minier, les situations sont contrastées : Vale NC ne laisse que 10% aux collectivités calédoniennes,

la province Nord, avec la SOFINOR, détient 87% de la SMSP. Avec la SO-DIL les provinces Nord et lles en détiennent 92% du capital ... Faudrait-il et pourrait-on envisager une répartition modifiée des participations publiques et ainsi des retombées économiques ?

**A.Dang :** Il y a une erreur monumentale qui a été faite dans le Sud, et cette erreur c'est d'avoir cédé Goro sans contrepartie. Une stratégie différente a été choisie dans le Nord et même s'il a fallu du temps pour faire admettre la pertinence de notre stratégie, aujourd'hui force est d'admettre que les retours pour le territoire seront biens différents. Entre 10% de participation calédonienne dans le Sud et 51% dans le Nord, l'écart est en effet considérable. Comme

quoi, cela valait le coût d'insister sur l'obtention d'une participation majoritaire et sur un contrôle conjoint des opérations.

Vale est une société solide, le second groupe minier diversifié et le premier producteur de minerai de fer. Elle a dépensé plus de 4,3 milliards USD dans le projet du sud aujourd'hui partiellement entré en production. Si sa filiale calédonienne répond aux attentes tant techniques et économiques qu'environnementales et sécuritaires, les collectivités publiques calédoniennes dont la province sud pourraient devenir majoritaires dans le capital de cette unité de production. En tout état de cause, bâtir deux usines côte à côte dans le grand Sud ne serait pas raisonnable !

## Point de vue de la SLN par Pierre Alla, directeur général délégué

**Mines :** D'une manière générale, que pensez-vous de cette idée de schéma industriel déjà évoquée par Pierre Frogier, puis débattu au comité des signataires et enfin confirmé par le chef du Gouvernement : dans quelle mesure est-ce important pour la SLN ? Et pour le territoire ?

**Pierre Alla :** La SLN avait souligné la nécessité d'accompagner le schéma minier d'un schéma industriel depuis de nombreuses années.

Nous saluons donc aujourd'hui l'initiative prise par François Fillon, relayée par le gouvernement français, de confier ce dossier à Madame Dutilleul.

**Mines :** Dans la perspective d'une coopération entre industriels, quelle place pourrait avoir la SLN, comment profiterait-elle de cette organisation et comment apporterait-elle son concours aux autres ?

**P.A :** Il est prématuré de répondre à cette question.



Ce sera la réponse apportée par l'étude de Madame Dutilleul.

La SLN est ouverte à toute opération qui conforte l'objet social de la société et qui permet une meilleure utilisation des infrastructures et des ressources du territoire.»

**Mines :** Un tel schéma impliquerait-il nécessairement une prise de participation plus importante des collectivités locales dans les industries métallurgiques et, plus particulièrement, de la STCPI dans le capital de la SLN ?

**PA :** Non.

**Mines :** La coopération entre opérateurs miniers, sans être formalisée, existe déjà, notamment dans les périodes difficiles. Y a-t-il besoin d'un texte encadrant cette entraide et qui ferait sans

**doute aller plus loin la coopération ?**

**PA :** Je ne suis pas sûr que les textes soient les bons moteurs pour faire avancer la coopération.

C'est le bon sens et l'intérêt gagnant-gagnant des intéressés, dans le respect de l'objet social des entreprises, qui priment.

**Mines :** Parallèlement, André Dang a soumis l'idée que les mineurs calédoniens cessent d'exporter le minerai pour fournir la SMSP et l'usine de Posco. Que pensez-vous de cette idée et dans quelle mesure la SLN pourrait aider la SMSP à alimenter l'usine dans les proportions prévues après l'extension ?

**PA :** La priorité de la SLN est de satisfaire aux besoins de l'usine de Doniambo.

Elle est liée par des contrats à long terme avec des fondeurs étrangers japonais et australiens ; la SLN respecte ses engagements.

Elle est d'accord pour faire jouer la solidarité et à déjà dépanner la SMSP pour l'usine POSCO ; elle est d'accord pour continuer dans cette voie.

## Du côté de l'usine du Koniambo...

**KNS :** Bien entendu, KNS apportera son concours au travail préparatoire dans la perspective de ce schéma industriel.

Il est clair qu'avec l'arrivée des modules ces dernières semaines, toute la direction a les yeux rivés sur le bon déroulement de la construction. Et pour le moment, force est de constater que tout se déroule au mieux.

Du côté de l'usine du Koniambo, la direction s'entretiendra bientôt plus longuement avec les acteurs du schéma minier afin de bien le comprendre et elle pourra seulement alors le commenter.



Denis Lachance,  
président de Koniambo Nickel SAS

## Point de vue de Vale Nouvelle-Calédonie par Peter Poppinga, directeur général.

**Mines :** D'une manière générale, que pensez-vous de cette idée de schéma industriel ? Cela vous semble-t-il une étape désormais indispensable à la pérennité de l'activité minière et métallurgique sur le territoire ?

**Peter Poppinga :** Dès avril dernier, nous avons indiqué notre soutien au principe d'optimisation des activités industrielles du Plan Frogier. Sans aucun doute, oui à l'optimisation des activités de la Nouvelle-

Calédonie tel que le prévoit d'ailleurs le Schéma minier voté par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie en mars 2009. Ce schéma prévoit que, pour diminuer les coûts économiques et les impacts sociaux et environnementaux d'un projet d'exploitation minière ou métallurgique, le regroupement d'infrastructures existantes ou la construction d'infrastructures communes entre opérateurs miniers ou métallurgiques, sera encouragé.

## DOSSIER

Le concept complémentaire de synergie présenté par Pierre Frogier se situe bien dans la logique de ce Schéma et dans la droite ligne des déclarations qu'il avait faites lors de sa visite de l'usine du Grand Sud, aux côtés de la délégation de la province Nord menée par son Président, le 28 octobre 2009. A mon avis il faut travailler ces synergies dans une logique industrielle et commerciale, en discutant du « quoi faire » avant d'envisager le « comment faire » dans une perspective à long terme. Cette approche, me

semble-t-il, est la seule viable car elle intègre la notion de développement durable et prend en considération la stabilité économique et réglementaire du pays, son environnement et les aspirations légitimes des parties prenantes, et particulièrement celles des communautés.

**Mines : Ce schéma impliquerait une participation plus grande de la Nouvelle-Calédonie dans chacun des ensembles métallurgiques et économiquement importants du territoire. La province Sud n'a pour le moment qu'une place très marginale dans l'actionariat de Vale Nouvelle-Calédonie. Une participation**



**plus importante est-elle envisageable ?**

**P. P. :** Le site industriel du Grand Sud représente un investissement de 4,5 milliards de dollars US, dont 18 % consacrées aux technologies et équipements environnementaux. C'est un effort financier important que Vale a fait pour maîtriser le procédé et ses impacts sécuritaires et environnementaux. Vale en porte les risques et il détient 74 % à ce jour, du capital.

De son côté, la SPMSC qui regroupe les 3 provinces de la Nouvelle-Calédonie, est présente dans l'actionariat à hauteur à ce jour de 5 %, avec une obligation à terme de porter sa participation à 10 % assortie d'une option lui permettant de porter sa participation jusqu'à 20 % comme le prévoit un avenant au pacte d'actionnaires conclu en septembre 2008.

La décision de modifier dans un sens ou dans un autre cet accord de répartition n'appartient qu'à ces actionnaires, et d'ailleurs nous avons des accords des actionnaires très bien définis entre et seulement pour VALE, SUMIC et SMPSC. J'insiste : nous devons

d'abord discuter le « quoi faire » et ensuite viendra le « comment faire ».

**Mines : Face à cette collaboration entre industriels souhaitée par les pouvoirs publics locaux et nationaux, les gisements de Prony Ouest et de Pernod, qu'ils soient attribués à Vale ou à la SLN, pourraient-ils être un exemple de ce travail en commun ? Et comment ?**

**P. P. :** Dans la logique de synergies industrielles durables, Vale Nouvelle-Calédonie est ouvert à l'idée de développer les gisements de Prony Ouest et de Pernod avec des partenaires, pour optimiser ou étendre l'opération existante. Le procédé hydrométallurgique de l'usine du Grand Sud permet une extraction optimisée de nickel et de cobalt des latérites à faible teneur, en maîtrisant les impacts sécuritaires et environnementaux. Avec la contribution de Vale, la Nouvelle-Calédonie qui concentre 30 % des ressources latéritiques mondiales, se placera au premier rang des producteurs de nickel mondiaux. Nous sommes favorables à développer ces gisements avec des partenaires si c'est lié à l'optimisation du procédé de l'usine de Vale ou à une expansion « Brownfield » de notre mine en utilisant les infrastructures existantes. Par contre, nous pensons que cela n'a pas de sens d'envisager la construction d'une nouvelle usine « Greenfield ».

**Mines : Dans la perspective du schéma industriel, Anne Duthilleul s'apprête à mener une mission sur le territoire. Comment Vale va participer à ce travail préparatoire, quel concours va-t-il apporter ?**

**P. P. :** Vale Nouvelle-Calédonie apportera tout son concours à la mission que le Premier ministre a confiée à Madame Duthilleul lors du dernier Comité des Signataires. Anne Duthilleul connaît bien les enjeux de la Nouvelle-Calédonie et particulièrement celui du secteur minier. Elle a en effet pour mission, depuis 2004, par décision conjointe de Ministres des Finances et de L'Outre Mer, de coordonner l'action de l'Etat dans le suivi des Grands projets Miniers situés en Nouvelle-Calédonie. La récente visite du Premier ministre sur le site industriel a d'ailleurs été l'occasion de remettre en perspective l'usine du Grand Sud dans le développement économique, mais également la dynamique sociale et environnementale calédonienne.

Vale va activement apporter des idées de synergies très concrètes et toujours liées à une vision à long terme. Pour cela il nous faut un environnement réglementaire stable et que les réalités industrielles soient respectées. Cela nous permettra de trouver un bon équilibre et de maximiser les gains pour toutes les parties prenantes.